

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
**Unité – Dignité – Travail**



**COORDINATION NATIONALE DES DIALOGUES  
SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES**

**FEUILLE DE ROUTE VERS UN SYSTEME ALIMENTAIRE DURABLE  
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Septembre 2021

## **CONTEXTE**

La République Centrafricaine a réussi à organiser une concertation nationale sur son système alimentaire du 25 au 27 Août 2021 conformément aux engagements pris dans le cadre des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030. Ces assises de trois (3) jours se sont tenues dans un contexte socio – politique troublé par une crise post – électorale qui a démarré en Décembre 2020. C'est pourquoi, l'organisation des dialogues sur les systèmes alimentaires était prévue pour s'achever au 31 Mai 2021 par le Secrétariat Exécutif en charge n'a été possible que plus tard en Août. Il a fallu d'abord la nomination des membres du Gouvernement le 23 Juin 2021 puis celle du Coordonnateur National des Dialogues sur les Systèmes Alimentaires, le 16 Juillet 2021 par un Arrêté du Premier Ministre.

Une équipe d'experts multisectoriels a été constituée pour préparer de la seule concertation élargie à tous les acteurs du domaine alimentaire dans le pays à savoir les Institutions étatiques, les autorités administratives locales, les opérateurs économiques privés, les organisations paysannes, les industriels et les organisations non gouvernementales ainsi que les partenaires techniques et financiers. Notons tout de même que le pays a pris part au Pré – Sommet de Rome en présentiel et les experts ont suivi les sessions en ligne.

En prélude à la concertation nationale, les experts ont travaillé sur l'état des lieux du système alimentaire centrafricain. Pour cette cause, les partenaires financiers ont été mobilisés en très peu de temps afin de rassembler le budget nécessaire. Les différentes parties prenantes ont été identifiées de manière inclusive pour assurer la représentativité de tous les acteurs. Les termes de référence ont été partagés aux invités avant la tenue des sessions. Une intense campagne d'information a été menée par les médias de la place. L'engagement du Gouvernement s'est matérialisé par la présence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'ouverture de l'atelier de concertation nationale sur le système alimentaire centrafricain. La coordonnatrice des Agences du Systèmes des Nations Unies a aussi marqué sa présence et son engagement pour la tenue de cette concertation nationale afin de soutenir ce processus.

## **JUSTIFICATION**

Le diagnostic de la situation fait ressortir que les potentialités alimentaires du pays sont largement sous exploitées. Les petits exploitants qui représentent l'essentiel de la chaîne de production alimentaire font face à des défis agricoles multiples.

Il s'agit notamment du manque d'accès aux intrants de qualité tels que les semences, les fertilisants, les pesticides, l'encadrement et des équipements innovants pour la mécanisation. L'insécurité civile demeure le facteur déterminant de l'insécurité alimentaire du fait de son impact profond sur les principales sources de nourriture et de revenus des ménages. Cette décennie des systèmes alimentaires, est l'occasion pour notre pays de prendre conscience de la nécessité d'améliorer la résilience économique en général et le système alimentaire en particulier. Les différents échanges ont fait ressortir des leviers de changements importants pour surmonter les défis et valoriser le système alimentaire comme un puissant moyen d'améliorer les conditions de vies des communautés et renforcer la paix, la réconciliation et la cohésion sociale. L'implication des parties prenantes du système alimentaire national, gouvernement, partenaires techniques et financiers, société civile, organisations paysannes ainsi que la communauté scientifique nationale, a permis de dégager une vision commune pour l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Des engagements ont été pris à tous les niveaux pour des actions en faveur de la transformation du système alimentaire centrafricain vers un modèle durable. Le gouvernement à travers le ministère de l'agriculture renforcera son leadership dans la coordination des actions afin de garantir les synergies et complémentarités entre les différents acteurs. Les points d'accords ont principalement porté sur des voies conduisant à un système alimentaire durable.

## **VOIE VERS LES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES**

La RCA, à travers la concertation nationale sur son système alimentaire par les acteurs multiples, a identifié sept (7) voies nationales prioritaires vers un système alimentaire durable à l'horizon 2030. Ces voies sont décrites ci – après.

### **1. La création dans un délai raisonnable d'une banque de crédit agricole et le développement d'un réseau de microfinance à l'intérieur du pays ;**

Le financement d'un système alimentaire durable nécessite une contribution significative en ressources publiques et la mise en place d'une structure efficace pour la gestion des investissements dans le secteur agricole. Le respect des engagements de Maputo en allouant 10% du budget national au secteur agricole et la redynamisation du secteur financier privé agricole permettront de soutenir les initiatives de croissance de la production agricole.

**2. Le développement d'une stratégie nationale pour l'achat auprès des petits producteurs ;**

Le soutien aux petits producteurs constitue une alternative crédible d'amélioration de la production et de revenus des populations. Elle constitue aussi une opportunité de relance de l'économie locale qui contribuera fortement au renforcement de la paix et la cohésion sociale.

**3. La proposition d'une Loi sur le foncier pour le vote par l'Assemblée Nationale ;**

Un processus de réformes administratives et foncières est en cours. L'opérationnalisation de ces réformes constituera des passerelles pour autonomiser le fonctionnement du système alimentaire à l'échelle des régions et des collectivités territoriales.

**4. La prise de mesures incitatives pour l'exploitation d'environ 40% des terres agro – écologiques d'ici les 3 années à venir ;**

La mise en œuvre de la Loi sur le foncier et la responsabilisation des structures déconcentrées et/ou décentralisées permettra de favoriser l'accès à la terre à une majorité de la population rurale et sécuriser leurs investissements mais aussi offrir des garanties pour mobiliser des crédits agricoles.

**5. La mise en œuvre d'actions visant à réduire la malnutrition chronique d'au moins 10% dans 3 ans ;**

Le développement d'une agriculture sensible à la nutrition est une orientation stratégique forte pour tacler la malnutrition chronique structurelle dans le pays. L'ambition affichée est d'entreprendre un ensemble d'actions transformatrices pouvant favoriser durablement la réduction du taux de malnutrition chronique.

**6. Le renforcement de la résilience des communautés vulnérables à travers le développement des chaînes de valeurs agricoles ;**

L'assistance aux populations dans les zones impactées par les chocs divers (sécuritaires, climatiques, sanitaire, ...) sera faite à travers une approche nexus urgence-développement et de solutions durables favorisant le retour et la stabilisation des communautés les plus vulnérables. Des mesures de protection sociale adaptatives seront promues pour favoriser les transitions vers des statuts de petits exploitants résilients. Des incitations seront mises en place pour favoriser l'amélioration des revenus de petits producteurs à travers le développement de chaînes de valeurs à fort potentiel de production.

## **7. Le renforcement des mécanismes de coordinations, la réactualisation des différents cadres de concertation notamment au niveau déconcentré.**

Des alliances et collaborations entre différentes structures et institutions permettront de mutualiser et favoriser la synergie des acteurs dans les domaines de la recherche, de l'innovation, la vulgarisation des techniques, l'appui conseil – agricole, la disponibilité et la mise à jour de statistiques ainsi que le renforcement des systèmes d'information.

### **STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE**

Les différentes voies de transformation des systèmes alimentaires durables sont prises en compte dans les documents stratégiques du pays qui sont le RCPCA, le PNIASAN, la Revue Stratégique Faim Zéro, et la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PNSAN).

C'est pourquoi, la décision politique a été prise d'opérationnaliser les voies à travers les composantes correspondantes des documents ci – dessus cités. La formulation exposée dans le tableau ci – après permettra de décliner la feuille de route issues de la concertation nationale sur le système alimentaire centrafricain.

Des coalitions concernant ces voies prioritaires et les partenariats stratégiques qui en découlent seront établies pour faciliter la mise en œuvre, la synergie et la complémentarité entre les acteurs. Une concertation élargie et de haut niveau est prévue pour saisir l'opportunité d'établir de nouveaux partenariats en vue du financement des actions de progression vers un système alimentaire durable en RCA.

**Tableau n°1 : Voies vers un système alimentaire durable d'ici à 2030 en République Centrafricaine.**

Les voies vers un système alimentaire durable en d'ici à 2030	Les programmes opérationnels en cours	Délai de mise en œuvre des voies	Responsabilités
<b>Création d'une banque de crédit agricole et Développement d'un réseau de microfinance à l'intérieur du pays</b>	Cf. Réformes au Ministère des Finances et du Budget.	<b>24 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernement ;</li> <li>▪ Partenaires Techniques et Financiers.</li> </ul>
<b>Développement d'une stratégie nationale pour l'achat auprès des petits producteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme National d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN 2013-2018)<sup>i</sup> – <b>Sous-Programme 1.1 Relance des filières vivrières et accès au marché ;</b></li> <li>▪ Projet d'Appui au Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles dans les zones de Savanes (<b>PADECAS</b>)</li> </ul>	<b>36 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernement ;</li> <li>▪ Partenaires Techniques et Financiers</li> </ul>
<b>Proposition d'une Loi sur le foncier rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revue Stratégique Faim Zéro – <b>Recommandation 5.1</b></li> </ul>	<b>12 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernement,</li> <li>▪ Parlement centrafricain</li> </ul>
<b>Prise de mesures incitatives pour l'exploitation d'environ 40% de nos terres agro – écologiques d'ici les 3 années.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017 – 2021/<b>Pilier n°3 – Section 4 /Secteur productif</b></li> </ul>	<b>36 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernement ;</li> <li>▪ Secteur privé ;</li> <li>▪ Partenaires Techniques et Financiers.</li> </ul>
<b>Réduction de la malnutrition chronique d'au moins 10% dans 3 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition ;</li> <li>▪ Projet d'Appui au Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles dans les zones de Savanes (<b>PADECAS</b>)/Sous – <b>Composante B5.</b></li> <li>▪ Programme National de Développement Sanitaire III (PNDS III).</li> </ul>	<b>36 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernement ;</li> <li>▪ Banque Africaine de Développement (BAD) ;</li> <li>▪ Partenaires Techniques et Financiers.</li> </ul>
<b>Renforcement de la résilience des communautés vulnérables à travers le développement des chaînes de valeurs agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017 – 2021 ;</li> <li>▪ Projet d'Appui au Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles dans les zones de Savanes (<b>PADECAS</b>).</li> </ul>	<b>59 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernement ;</li> <li>▪ Partenaires Techniques et Financiers</li> </ul>
<b>Réactualisation des différents cadres de concertation au niveau déconcentré</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Loi portant Décentralisation.</li> </ul>	<b>24 mois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gouvernement ;</li> <li>▪ Secteur Privé ;</li> <li>▪ Partenaires Techniques et Financiers.</li> </ul>

<sup>i</sup> Il y a un projet de révision du PNIASAN en cours.